

La représentation des Sereer du nord-ouest dans les sources européennes (XVe-XIXe siècle)

C. Becker

Abstract

Abstract Information on the Sereer from traveller's descriptions and archives since the 15th century are scarce and biased : they express the viewpoint of Europeans who, themselves, were . influenced by the opinions of their usually Wolof guides and informants. Starting in the 18th century descriptions became more accurate, even though they still depicted the Sereer as savage and indépendant., To be used, these documents, of lessen quality than oral traditions, must be severely criticized.

Résumé

Résumé Les informations sur les Sereer contenues dans les récits des voyageurs et les \ archives depuis le XVe siècle sont pauvres et souffrent d'un double biais : le regard européen, lui-même influencé par la vision des guides et informateurs, des Wolofs la plupart du. temps. A partir du XVIIIe siècle, les descriptions deviennent plus précises, même si elles font une large place aux stéréotypes sur la sauvagerie des Sereer et sur, leur indépendance, en dépit " du fait qu'ils ont été victimes de nombreuses razzias esclavagistes. Ces documents, moins riches que les traditions orales, pour être utilisables, doivent être soumis à une critique rigoureuse.

Citer ce document / Cite this document :

Becker C. La représentation des Sereer du nord-ouest dans les sources européennes (XVe-XIXe siècle). In: Journal des africanistes, 1985, tome 55, fascicule 1-2. Le worso. Mélanges offerts à Marguerite Dupire. pp. 165-185;

doi : <https://doi.org/10.3406/jafr.1985.2093>

https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1985_num_55_1_2093

Fichier pdf généré le 09/05/2018

CHARLES BECKER

LA REPRÉSENTATION DES SEREER DU NORD-OUEST DANS LES SOURCES EUROPÉENNES (XV^e-XIX^e SIECLE)

Du milieu du XV^e siècle à la fin du XIX^e, les sources européennes relatives aux Sereer¹ du nord-ouest – appelés Sereer cangin par les linguistiques – sont avant tout des relations de voyages, mais aussi des pièces d'archives assez disparates. Pour les XV^e et XVI^e siècles, les principaux documents ont été publiés², mais les mentions y sont souvent imprécises et difficiles à interpréter. Pour le XVII^e siècle, de nombreux textes inédits ont été découverts et publiés par G. Thilmans et N.I. de Moraes³, alors que pour le XVIII^e on dispose seulement de quelques descriptions connues ou publiées récemment⁴ et de documents cartographiques. Ce n'est qu'à partir de 1840 que les renseignements deviennent plus abondants et moins vagues : ils sont essentiellement fournis par les militaires qui entament la conquête et les administrateurs qui organisent les territoires. De la seconde moitié du XIX^e siècle datent les documents d'archives qui relatent la conquête et les résistances villageoises, la mise en place de l'administration coloniale et l'imposition fréquente de chefs étrangers au pays : itinéraires et levés cartographiques comportant souvent les premières mentions des localités, débuts des recensements avec mention des chefs de villages, délimitation des cantons qui ne recourent pas toujours les anciens pays, rapports divers où la situation des pays est sommairement décrite, correspondances administratives et militaires, lettres et écrits des missionnaires dont l'activité débute en 1848 en pays saafecn⁵ et se poursuit avec certains succès, en particulier chez les Noon des environs de Thiès.

A l'examen de ces sources, on peut énoncer un constat général négatif en reconnaissant qu'elles sont décevantes, surtout pour les périodes antérieures à 1850. Symptomatique est le fait qu'on ne trouve aucune description des groupes ethniques ou ethno-linguistiques, jusqu'à une date très récente d'ailleurs.

1. La transcription des noms d'ethnies et des noms géographiques suivent les règles d'orthographe en usage au Sénégal, notamment pour la longueur des voyelles marquée par un redoublement.

2. Ce sont les traductions commentées de Mauny, Monod, Teixeira Da Mota, Bourdon, Schefer, Brasio.

3. Il n'est pas possible de citer en bibliographie tous les textes édités par Thilmans, dans le *Bulletin de l'IFAN*. Beaucoup l'ont été en collaboration avec N.I. de Moraes dont la thèse présente quatre volumes de textes – pour la plupart inédits – sur la petite Côte au XVII^e siècle, et deux tomes de synthèse (de Moraes 1976).

4. Voir les éditions de Becker et Martin.

5. On verra surtout le témoignage de Boilat (1853) qu'il faut compléter par la lecture des archives des Pères du Saint-Esprit.

La situation même des langues cangin au sein du groupe ouest-atlantique et par rapport au sereer singandum est longtemps restée floue, car on ne disposait d'aucune étude ni description pour ces langues et leurs variantes dialectales⁶. Ainsi, les contours géographiques des pays habités par les cinq principaux groupes n'ont été définis avec précision que récemment : auparavant, ils se confondaient tous sous l'appellation unique de Sereer noon, triplement impropre. En effet, l'appartenance de ces groupes au monde sereer ne va pas de soi, le terme *noon*, une désignation wolof qui signifie «ennemi», et ces groupes ne sauraient être confondus. Rappelons donc sommairement que l'on doit distinguer :

– Les Noon de Thiès ou Cangin à proprement parler sont intégrés à la commune de Thiès ou habitent les environs immédiats de cette commune, mais ont également fortement émigré vers la ville, à Dakar notamment. Outre ceux qui habitent les plus anciens quartiers de Thiès, ils se répartissent dans les villages périphériques rattachés à la ville (9 villages), et dans les villages faisant partie des arrondissements de Pout (10) et de Pambal (5). Ils sont au nombre de 18 000 environ.

– Les Noon du Lexar, appelés Laala, sont implantés autour de Pampal et s'apparentent aux Noon de Thiès par la langue et l'organisation sociale. Ils constituent un ensemble restreint de 15 villages et de 6 000 personnes environ, presque entièrement entouré par les Wolof à l'heure actuelle.

– Les Saafeen ou Saafi forment le groupe le plus important en nombre, atteignant un chiffre approximatif de 45 000 personnes et 38 villages. Ils habitent autour de Sébikhotane, près des routes Thiès-Popenguine et Rufisque-Mbour entre Dougar et Sindia.

– Les Ndut sont au nord-ouest de Thiès, autour de Mont-Roland. Ils occupent 23 villages dans une zone vallonnée, et se trouvent au contact des Wolof au nord et des Lebu à l'ouest. Leur groupe atteint le nombre de 24 000 environ, dont beaucoup ont émigré en ville.

– Les Palor-Sili vivent auprès de Pout et sont à considérer comme un sous-groupe ndut, leur langue étant une variante dialectale du ndut. Ils sont répartis en 18 villages et sont à peu près 12 000 personnes.

Signalons aussi que les pays habités par ces groupes étaient rattachés, durant la période étudiée ici, aux anciennes entités politiques du Kajoor et du Bawol ; toutefois, les modalités de ce rattachement sont mal connues et décrites de manière très insatisfaisante par les rapports du XIX^e siècle. Cependant, la plus grande partie du pays saafeen et une partie du pays noon cangin auraient dépendu du Bawol, tous les autres villages faisant partie du Kajoor ; mais les liens effectifs avec le pouvoir central ont été fort lâches, comme l'attestent les sources anciennes qui insistent sur le caractère «indépendant» de ces groupes.

6. Dans la synthèse de Lavergne de Tressan (1952), la question du rapport entre les Sereer singandum et les Sereer du nord-ouest n'est pas tranchée. Ce sont les travaux de W. Pichl (1966, 1971) qui ont précisé l'originalité des langues cangin et ont distingué les groupes linguistiques correspondants. Depuis leur publication, de véritables études linguistiques descriptives ont été réalisées par J. Lopis sur le noon (1980), G.M. Gueye sur le ndut (1980) et C. Mbodj sur le saafeen (1983). Sur la répartition de ces groupes linguistiques, on verra la carte de V. Martin, C. Becker et J. Doneux ainsi que le commentaire de J. Doneux, dans *Atlas national du Sénégal* (1977, planche 26 : 68-69).

Notons aussi que les sociétés sereer du nord-ouest sont organisées selon des groupes familiaux patri- et matrilineaires, dont le rôle varie selon les régions. Les matrilineages ont conservé une grande place chez les Ndut, les Palor-Sili et les Saafeen, malgré les succès de l'islamisation, alors que les patri-lignages étaient plus importants dans l'organisation sociale chez les Noon. Un rappel des répartitions des diverses familles⁷ permet de remarquer les particularités des groupes cangin et l'importance de chacune.

TABLEAU I :
RÉPARTITION DES PATRONYMES SELON LE NOMBRE DES CHEFS DE CONCESSION

<i>Patronyme</i>	<i>Ndut</i>	<i>Palor</i>	<i>Noon</i>	<i>Saafeen</i>	<i>Total</i>
Siis	68	51	1	116	236
Fay	29	8	53	120	210
Juuf	28	31	5	88	152
Jon/Njoon	—	4	64	68	136
Sek	7	11	—	73	91
Seen	—	1	2	60	63
Mbeng	55	—	—	4	59
Puy	1	21	1	32	55
Gey	27	7	—	12	46
Tin	2	1	38	3	44
Caw	3	—	23	10	36
Jeen	32	—	—	—	32
Joob	4	4	11	12	31
Mbay	15	—	13	—	28
Candum	—	—	—	26	26
Njaay	9	—	—	13	22
Nduur	—	—	—	20	20
Conbaan	19	—	—	1	20

7. Une présentation d'ensemble sur les familles paternelles et maternelles sereer est fournie dans deux articles (Becker et Martin 1982, 1983) : on y trouve les totalisations pour l'ensemble des pays sereer du nord-ouest, alors qu'ici on fournit le détail par groupe.

<i>Patronyme</i>	<i>Ndut</i>	<i>Palor</i>	<i>Noon</i>	<i>Saafeen</i>	<i>Total</i>
Faal	3	2	1	8	14
Ngom	—	—	6	6	12
Ndooy	1	—	—	10	11
Samba	8	—	—	—	8
Ning	—	1	3	3	7
Yum	—	1	3	3	7
Nañ	1	2	—	1	4
Loo	—	—	—	3	3
Wad	1	—	2	—	3
Njoleen	—	—	3	—	3
Jaañ	1	—	—	2	3
Saar	2	—	—	—	3
Caam	—	—	—	2	2
Sañ	—	—	—	2	2
Coon	2	—	—	—	2
Gay	1	—	—	1	2
Luum	—	1	—	1	2
Kađam	—	—	—	2	2
Les autres patronymes n'apparaissent qu'une fois : Jaw, Kanji, Maar chez les Ndut ; Mbuub chez les Palor ; Kan, Sembeen, Baas, Naax, Sal Joom chez les Saafeen					
TOTAL	322	147	229	708	1046

TABLEAU II :
RÉPARTITION DES MATRONYMES SELON LE NOMBRE DE CHEFS DE CONCESSION

	<i>Ndut</i>	<i>Palor</i>	<i>Noon</i>	<i>Lexar</i>	<i>Saafeen</i>	<i>Total</i>
Leemu	34	30	1	—	145	210
Yookam	42	20	1	—	114	177
Yaandol/Yaadul	17	23	7	1	124	172
Daaya/Daayan	54	22	3	—	87	166

	<i>Ndut</i>	<i>Palor</i>	<i>Noon</i>	<i>Lexar</i>	<i>Saafeen</i>	<i>Total</i>
Laxa/Laxar	28	12	2	—	57	99
Yuur/Yuḏ	79	13	1	—	1	94
Saafi/Saafin	25	20	1	14	23	83
Caages	—	4	1	—	63	68
Qagan	13	7	4	9	1	34
Dingeeñ	—	—	—	19	—	19
Joxob	13	—	—	—	—	13
Joofa	—	7	—	—	4	11
Ndiindiḏ	—	—	—	—	10	10
Bebe/Be	—	—	—	9	—	9
Lebtaan/Senkew	9	—	—	—	—	9
Sawal	—	—	—	9	—	9
Caafu	—	—	—	5	—	5
Sam	—	—	1	—	3	4
Neek-Neek	—	—	—	3	—	3
Cegandum	—	—	1	1	—	2
Tik	—	—	2	—	—	2
Sombooñ	—	—	—	2	—	2
Doombuur	—	—	—	—	2	2
Mu	—	—	—	2	—	2

Les autres matronymes ne figurent qu'une fois comme chef de concession : Jaay chez les Palor ; Cawul, Xele, Sabol-Sabol, Joonā et Ngundam chez les Noon de Thiès ; Bey, Dixoob et Lakataan chez les Lexar ; Leeñ, Pal et Colag chez les Saafen.

Total	314	159	30	77	637	1217
-------	-----	-----	----	----	-----	------

L'absence de tel matronyme dans un ou plusieurs groupes sereer, dans le tableau précédent, ne correspond pas toujours à l'absence réelle de celui-ci. Signalons ainsi qu'à l'occasion de recensements plus détaillés (chefs de ménage ou individus), nous avons rencontré aussi chez les Noon de Thiès les noms : Dingeeñ, Sawal, Mingeñ, Caafu, Geet, Yok, Mbosbala, Kelen, Felel, Xuul ; chez les Lexar, on connaît aussi : Cawul, Laxar, Lemu, Niñ-niñ, Ding, Xele, Deyan.

Signalons enfin, à propos de la situation religieuse actuelle, qu'elle se caractérise par le déclin inexorable des religions du terroir. La progression de l'islam, et dans quelques secteurs du christianisme, a donné une configuration religieuse nouvelle à ces pays. Ainsi a-t-on obtenu en 1968 les répartitions suivantes, au niveau des chefs de ménage :

TABLEAU III :
RÉPARTITIONS RELIGIEUSES DES CHEFS DE MÉNAGE SEREER DU NORD-OUEST

	<i>Sereer</i>		<i>Catho- liques</i>		<i>Murid</i>		<i>Tiyanya</i>		<i>Qadria</i>		<i>Total</i>		
Saafeen	2	—	66	2	45	1	3197	91	215	6	3525	100	<i>Nombre</i>
Noon	211	12	1220	71	83	5	158	9	62	3	1734	100	<i>Nombre</i>
Ndut	123	7	401	22	167	9	1121	61	10	1	1822	100	<i>Nombre</i>
Palor	—	—	—	—	—	—	918	100	—	—	918	100	<i>Nombre</i>
TOTAL	336	4,0	1687	21,1	295	3,9	5394	67,4	287	3,6	7999	100	<i>Nombre</i>

Les renseignements utilisables pour une histoire économique, sociale, démographique, religieuse sont minces et en général moins riches que ceux des traditions orales villageoises et familiales. A l'aide des seuls documents européens, sur l'agriculture et les modes de production, sur l'organisation socio-familiale, sur les relations des divers groupes sereer entre eux et sur celles entretenues avec les populations voisines wolof ou sereer du Bawol ou du Jegem, sur la vie matérielle et culturelle, sur les implantations villageoises et leur évolution, sur les origines et le rôle des familles, il n'existe que des données très fragmentaires, qui n'autorisent aucunement à discerner des évolutions et donc à écrire une histoire.

Au XIX^e siècle, lorsque les sources deviennent plus abondantes, elles sont en fait doublement biaisées : d'abord, il s'agit de regards européens sur des populations dont on réalise la conquête par la force, ensuite la vision est déformée par les informateurs et les guides, surtout wolof, qui sont utilisés lors des premiers contacts puis pour la mise sous tutelle coloniale. De ce fait, les clichés sont très nombreux, ainsi que les contradictions fréquentes, traduisant les uns et les autres une connaissance tout à fait imparfaite. Même si certains observateurs ont commencé alors à vivre dans les villages et à accorder un intérêt — relatif — aux langues et aux coutumes de ces groupes, ils conservent la plupart des préjugés de leur époque.

Le XV^e et le XVI^e siècle : la découverte et les connaissances approximatives

C'est l'époque des découvertes et des connaissances très incertaines. Les documents sont en grande partie publiés, et on peut en rappeler les données. Dès la découverte, les Sereer saafcen habitant près du cap des Mâts (cap de Naze) sont mentionnés. Ainsi Gil Eanes Zurara (1960) rapporte qu'Alvaro Fernandes longea la côte au sud-est de la presqu'île du Cap-Vert en 1445 (et non en 1448 comme le dira plus tard le compilateur V. Fernandes) ; il découvrit un cap dénommé cap des Mâts. Il fit embarquer sept hommes en canot pour suivre la côte.

(...) [Ceux-ci] virent quatre Guinéens assis au bord de la mer. Et s'étant rendu compte qu'ils n'avaient pas été vus, six des hommes du canot débarquèrent et marchèrent aussi dissimulés qu'ils purent jusqu'à ce que, arrivés près des Guinéens, ils se mirent à courir pour les prendre. Et il me semble que ces Guinéens étaient des archers et qu'ils allaient à la chasse pour tuer leur gibier avec des flèches empoisonnées, comme font les arbalétriers dans notre Espagne. Quand ils virent les nôtres, ils se levèrent aussitôt et se mirent à fuir, sans avoir le temps de bander leurs arcs. Mais les nôtres eurent beau courir très fort, jamais ils ne purent les attraper, bien que parfois ils les eussent rejoints, et cela parce qu'ils vont nus et qu'ils n'ont que des cheveux très courts, de telle sorte qu'ils n'offrent aucune prise. Et c'est ainsi qu'ils faussèrent compagnie aux nôtres, lesquels leur prirent cependant leurs arcs, leurs carquois et leurs flèches et une grande quantité de viande des sangliers qu'ils avaient tués et aussi d'autres gibiers dont ils avaient fait rôtir une partie. Et parmi les bêtes qu'ils trouvèrent ainsi, il y en avait une qui ressemblait à une biche, à laquelle les Guinéens avaient mis une muselière autour de la bouche pour l'empêcher de manger, et, à ce que les nôtres comprirent, ils utilisaient cette bête comme appât pour attirer les autres gibiers par sa douceur : et parce qu'ils la virent si douce, ils ne voulurent pas la tuer.

Fernandes relate le même événement et selon lui :

Alvaro Fernandez... s'avança et il arriva à un cap où il vit beaucoup de palmiers secs sans rameaux. Et ils donnèrent à ce cap le nom de Cap dos Mastos où ils ne firent autre chose que de prendre des flèches et des arcs et de la viande rôtie de porce sauvage à quatre Noirs qui s'enfuirent (Monod et al. 1951 : 25).

Peu après, le voyageur Ca Da Mosto est le premier à donner quelques détails sur les peuples et les royaumes de la côte. Il note que la région côtière était habitée par deux peuples les Barbasini et les Serreri qui n'étaient pas sous la domination du Buurba jolof :

Au delà de ce petit gouffe (après le Cap-Vert), toute la côte est habitée de deux générations, l'une nommée Babacins et l'autre Sereres, toutes deux noires, mais hors de la puissance du domaine du roy de Senega et de tout autre seigneur. Il est bien vray qu'ils en honorent quelqu'un plus que l'autre, selon la qualité et la condition des personnes. Et je pense que la cause laquelle les fait vivre hors la puissance d'aucun seigneur, est de peur que leurs femmes et enfans ne leur soyent enlevés, puis vendus pour esclaves et réduits en servitude, ce qu'ont accoutumé de faire tous les roys et grans seigneurs des lieux des autres Noirs. Ceux-ci sont grans idolatres, sans aucune loy et fort cruels, usant de l'arc

plus que toute autre nation, avec les flèches envenimées, si bien que personne ne peut éviter un accès de soudaine mort pour le moindre sang qui sort de la playe qu'elle en reçoit. Le país d'iceux (qui sont gens noirs et de belle corpulence) est tout en boys, lacs et marecages qui les tient en grande sureté et inexpugnables à cause qu'on n'y sauroyt avoyr entrée sinon par quelques detroits ; au moyen dequoy, ils ne craignent quelque seigneur que ce soyt de leurs voisins. Et est advenu souventefoys, qu'aucuns roys de Senega leur voulurent jadis faire guerre pour les subjuguier, mais ils ont été tousjours vaillamment repoussés, tant par les flèches envenimées, desquelles ils usent, comme par la difficulté de leur país (Schefer 1895 : 128-130).

V. Fernandes reprend à peu près telle quelle cette description de Ca Da Mosto, sans ajouter d'informations originales (Monod et al. 1951 : 27). Vers la fin du XV^e siècle, la relation de Diogo Gomes propose une notation très brève sur un pays situé au delà du cap Vert :

[...] pays d'hommes méchants qui s'appellent les Serreos. Et ils en trouvèrent bon nombre sur le rivage de la mer, armés de leurs arcs et flèches empoisonnées, et ils ne voulurent pas parler aux chrétiens (Monod et al. 1959 : 28).

Le même auteur mentionne plus loin le pays des Barbacins, qui s'étend jusqu'à l'embouchure de la Gambie, où se trouve le pays de «Nome mains» (*Noomi mansa* = roi du *Noomi*). Au début du XVI^e siècle, Duarte Pacheco Pereira décrit surtout la côte et mentionne le port d'Andam :

Du Cap Verde (au port) d'Andam, il y a 6 lieues et ce port d'Andam a une falaise rouge. Il y eut autrefois à cet endroit un bon lieu de traite des esclaves contre des chevaux et il fut un temps où l'on avait 10 esclaves pour un cheval de peu de valeur, mais ce point de traite est maintenant abandonné. Du port d'Andam au cap dos Mastos, il y a 2 lieues. Ce cap a des falaises rouges dénudées sans végétation. Ces falaises sont plus grandes et plus élevées que celles du port d'Andam. En mer, au large de ce cap, par 30 et 40 brasses, on peut pêcher une grande quantité de pargos (dorades), badejos (morues) et d'autres poissons (Mauny 1956 : 59).

Il est regrettable que le témoignage le plus important sur la Sénégalie pendant cette période — celui d'Andre Alvares d'Almada qui résida durant de nombreuses années sur place — ne contienne que peu d'éléments sur les Sereer du nord-ouest, alors qu'il fournit des détails sur le cap Vert et les ports du Kajoor. Cependant, il mentionne le Cabo dos Mastros et fait peut-être allusion à ces Sereer en tant que sujets du roi de Ale appelés Barbacins tout comme les sujets du roi des Barbacins. Cependant, le chapitre consacré au «royaume d'Ale Embiçane, Barbacim» et à ses coutumes reste très difficile à interpréter (Brasio 1964, vol. 3 : 256-259).

Enfin, les témoignages les plus nombreux constituent seulement des mentions du toponyme «Cabo dos Mastos» qui est l'actuel cap de Naze, situé près de Guéréo en pays saafeen : ce cap est en général figuré sur des documents cartographiques. Teixeira Da Mota a relevé six mentions au XV^e siècle et dix au XVI^e (1950 : 99).

Le XVII^e siècle : quelques observations plus précises

Au XVII^e siècle, les mentions cartographiques ou autres du cap de Mastos ou de Mase, voire de Mote, de Naros ou de Mastros sont fréquentes : dix sont signalées par Teixeira Da Mota (1950 : 99-100). Mais plusieurs autres toponymes ou ethnonymes apparaissent, comme Emduto Eutaé, Endukura, Gimihmeri, Kamino. Cette période a été étudiée par G. Thilmans et N.I. de Moraes, qui ont présenté et commenté plusieurs documents nouveaux : on renvoie donc au résumé sur les royaumes, les toponymes et les ethnies (Moraes 1976, *Synthèse* t. 2 : 353-361). Rappelons seulement ici les textes les plus intéressants.

Selon G. Beslier (1953 : 59-60), deux capucins — Alexis de Saint-Lo et Bernardin de Renouard — auraient effectué un long séjour dans la république des Noncs grâce à la tolérance des indigènes : ils auraient baptisé le chef de Poppinguine pendant ce séjour en 1634. Cependant ces faits ne sont pas confirmés par la relation connue d'Alexis de Saint-Lo, et il s'agit peut être d'une des multiples inventions de Beslier. L'ouvrage d'Alexis de Saint-Lo même contient peut-être des mentions indirectes et il n'est pas impossible que les missionnaires aient eu des contacts avec des villages sereer.

La compilation de Dapper (Thilmans 1971 [Moraes 1976, *Synthèse* t. 2 : 359] mentionne en 1668 entre Rufisque et Pire «le village des Licherins» ou prêtres musulmans, le lac Eutan et le village d'Emduto :

A environ trois lieues plus haut vers le Nord, se trouve une Alagoas ou lac intérieur nommé Eutan. A une lieue et demi du Lac Eutan, ou à quatre et demi du village de landos se trouve le bourg ou village d'Emduto : dans lequel quelqu'un de la plus vieille famille est toujours choisi comme maître des habitants. De ce village, étape habituelle pour le voyageur. pour passer la nuit, le chemin se dirige vers l'est... (Thilmans 1971 : 523).

Dapper fournit une description du lac d'Eutan, en signalant que la pêche y est abondante pendant la saison des pluies (ibid. : 527). La description de la côte au sud-est de Rufisque cite plusieurs localités :

*A une lieue à l'est de Refrisko se trouve un village ou bourg appelé Kamino, entre les deux Royaumes de Kayor et Baool.
A environ deux lieues de Kamino, vers le sud-est, en suivant le rivage, se trouve un village, appelé Endukura, et une lieue et demi plus loin un autre village Gimihmeri.
... Au même rivage, non loin de là, se trouve Cabo Maste, qui signifie le chef des mâts, ainsi appelé, par la rupture des mâts des navires passant-devant-à-la-voile, ce que le vent semble causer, qui vient parfois faire irruption de deux montagnes proches, et jette les mâts par dessus bord : sur quoi les gens-de-mer, pour prévenir cela, serrent-ils à temps les voiles.
La côte-de-mer de Refrisko à Cabo Maste est belle et profonde, en sorte que les navires peuvent naviguer à peu de distance le long de la côte (ibid. : 522).*

Alors que Kamino correspond sans doute à Bargny, et donc à un village lebu, Ndoukoura pourrait être un village saafeen et Gimihemri serait l'actuel Guéréo. Mais ces identifications restent discutables.

Néanmoins, Kamino pourrait être un village sereer, car Dapper précise que

les habitants du village de Kamino sont des gens combattifs, et se tiennent neutres entre les deux Royaumes de Baool et de Kayor, sans souffrir quelque incommodité de l'un ou de l'autre...

Au village de Kamino se tient aussi tous les quatre jours un grand marché de toutes sortes de denrées comestibles et de fruits. A Kamino, le commerce consiste surtout en peaux et petits vêtements, et ordinairement deux peaux y sont données pour une barre de fer. Mais les principaux profits proviennent du cristal, de la dentelle, des perles et eau-de-vie, si bien que communément l'échange est fait moitié de fer et moitié d'autres denrées. Particulièrement le marché avec l'intérieur apporte de grands profits (ibid. : 533, 538).

Même si ces mentions ne s'appliquent pas sûrement aux Saafen, on peut y trouver des arguments pour dire que l'isolement des Sereer du nord-ouest était relatif, et que beaucoup de renseignements généraux, en particulier sur les productions et le commerce, peuvent les concerner.

Francisco de Lemos Coelho donne des précisions sur les Sereer saafen qu'il dénomme «Xercos» (ou «Xercos»). Ainsi :

A mi-chemin (entre Rufisque et Portudal) se situe une sorte de Nègres vivant dans une âpre contrée où la cavalerie ne peut pénétrer et qui, de ce fait, ne reconnaissent la vassalité d'aucun roi, vivaient en rebelles, et dévalisaient fréquemment ceux qui passaient par là. Ils sont appelés Xercos ; ils font dans leur pays beaucoup de tissu blanc que l'on appelle, du nom du pays, étoffe de xerco. De nos jours, ils sont plus civils et le chemin est sûr (Moraes 1973 : 251).

Dans la version de 1669 de cette description, Coelho écrivait :

Des nos jours, ils sont sujets du roi de Porto Dalle et le chemin par voie de terre, qu'autrefois l'on parcourait avec risque est sûr (Moraes 1976, Synthèse t. 2 : 361).

Selon Moraes, un passage de la relation de Fr. de l'Estra, qui visita Rufisque en 1671, pourrait faire allusion à un groupe sereer ; il écrit à propos d'une partie de chasse aux environs de Rufisque :

Nostre guide nous avoit averty de ne nous point écarter les uns des autres, de peur que les sauvages nous trouvant à l'écart ne nous fissent insulte, parce qu'ils sont continuellement en guerre avec les Mores qui négocient avec les étrangers, sans vouloir permettre aux sauvages de les fréquenter ; ce qui anime si fort ces barbares contre les Noirs, qu'ils en tuent autant qu'ils en peuvent attraper, ne faisant pas meilleur quartier aux Européens qu'ils mangent après les avoir massacrés (ibid. : 361).

Les trois principaux textes français de la fin du siècle n'apportent guère de renseignements nouveaux sur les Sereer du nord-ouest : Lacourbe (Cultru 1913) mentionne le cap de Mas, Lemaire distingue le «Païs des Sereres» qui a «pour Roy celui que nous nommons *Portugady*» et «contient dix ou douze lieues le long de la côte», et le «Royaume des Barbecins autrement de Joüalle» (1695 : 86-88), et Chambonneau (Ritchie 1968) ne décrit pas cette région.

Au cours du siècle, les cartes enregistrent ces progrès et placent donc les toponymes sur un tracé des côtes, rivières et lacs qui demeure incertain. Ainsi, trouve-t-on plusieurs mentions directes, mais surtout des remarques dont l'interprétation reste souvent délicate. Cependant, ces remarques traduisent que les pays sereer du nord-ouest étaient sans doute beaucoup moins isolés qu'on ne le dit : elles montrent aussi que les contacts directs avec ces populations étaient assez rares chez les auteurs des relations européennes.

Le XVIII^e siècle : quelques confirmations

A partir des années 1720, les cartes de Danville publiées par Labat (1727), et de Delisle (1726) récapitulent les données géographiques sur les environs de la côte. Ils dessinent le lac d'Eutan (Danville), dont Labat dit qu'il est aussi appelé «lac des Cérères» ou «lac de Cérés» (Delisle). Danville donne à ce lac une direction S.O.-N.E. et dessine une rivière d'eau douce qui va vers l'est à partir de la point nord-est du lac et sur laquelle est situé au nord le village d'Enduto. Delisle place le village de Denous légèrement au sud du lac de Cérés, qui est presque circulaire et communique avec la mer, mais ne se prolonge pas par un cours d'eau. Les indications de Delisle sur les villages à l'est et au sud-est de Rufisque sont vagues et l'on doit s'interroger sur les toponymes de Condy et de Paris dont l'identification est malaisée. Danville se contente de signaler au sud du Rio Piquena (sans doute la Somone) le village de Paris ; il ajoute, à propos des Sereer habitant près d'Enduto que ceux-ci «sont des Nègres indépendants que les autres regardent coïme des sauvages et qui n'ont d'autres Lois que celles de la Nature». Labat lui-même évoque un voyage de Brue qui se rendit de Rufisque à Saint-Louis par voie terrestre. Brue y rencontra les Sereer dont il fait une description un peu plus sympathique que celle des autres Noirs :

Les Cérères sont des Nègres qui n'ont jamais voulu reconnaître de souverain ; ils forment des Républiques dans les endroits où ils se sont retirés, élevant quantité de bestiaux, vont nus, n'ont point d'autres lois que celle de la nature, la plupart ne reconnaissent pas de Dieu, ils n'en ont même pas la moindre idée, croient que l'âme périt avec le corps, n'ont de commerce avec personne... Il ne s'allient pas avec les Nègres leurs voisins qui les regardent comme des sauvages, de sorte qu'on ne peut guère dire une plus grande injure à un Nègre que de l'appeler Cérère. Hors ce que je viens de dire, ce sont de bonnes gens, simples dans leurs manières, recevant bien les Blancs qui passent chez eux, officieux et même assez libéraux. L'usage de l'eau-de-vie n'est point encore passé jusqu'à eux, et on ne les a pas encore gâtés ; cela ne manquera pas d'arriver si les Blancs passent souvent par leur pays : leur naturel doux et leur manque de religion les rendrait infiniment plus susceptibles des vérités de la foi que ceux qui ont embrassé le mahométisme dont on a remarqué qu'il est impossible de faire des chrétiens, lors même qu'on les a transportés aux Isles d'Amérique (Labat 1728 t. 4 : 156-157).

A partir du XVIII^e siècle, le développement de la traite négrière dans les Etats côtiers comme le Bawol et le Kajoor fait des pays sereer du nord-ouest

une zone de razzia d'esclaves. Nombreuses seront les mentions de «pillages» ou de «courses» chez les Sereer pour y prendre des captifs (Becker et Martin 1976).

Un témoignage paru en 1789, mais relatant des faits bien antérieurs est dû à Pruneau de Pommegorge, qui séjourna au Sénégal vers 1740 et semble avoir connu les Sereer alors qu'il commandait à Gorée. Son appréciation sur les Sereer est extrêmement positive. Alors qu'il est sévère sur le royaume du Kajoor et du Bawol, engagés dans la traite esclavagiste qu'il condamne, il décrit ainsi les Sereer occupant «un petit pays presque sous le cap de Naze, indépendant du roi Hamet (*Damel*) :

Il est habité par un peuple nommé les Seraires nonnes pour les distinguer d'autres Seraires, à vingt lieues au-dessus ; ils parlent une autre langue que les Yolofs du pays où ils sont enclavés. Le roi d'Hamet a tenté plusieurs fois de les réduire, ou pour mieux dire, de les détruire ; mais sans succès, si ce n'est pas quelques petits pillages faits sur les bordures de leurs pays.

Ces nègres, & les femmes particulièrement, sont les plus beaux de toute la Nigritie, quoique plus sauvages que leurs voisins, retirés dans les plus épais de leurs bois, ne faisant aucun commerce, & ne fréquentant pas les blancs ; c'est peut-être par cette raison qu'ils sont les meilleurs gens & les plus humains que j'aie connus, non par principes, mais par tempéramment. Il m'est arrivé plusieurs fois, à l'âge de vingt ans, d'aller chez eux en pirogue, me promener avec mon seul maître de langue, & par curiosité, sur le bien que j'entendois dire de cette bonne nation. Effectivement, ils m'ont toujours reçu de leur mieux. Ils s'empressoient de m'apporter en présents des poules, des cabris, du lait, & souvent un bœuf, que je refusois, ne pouvant l'emporter dans la pirogue.

Lorsqu'il se perd un bateau ou chaloupe à la côte de ce peuple, loin d'en faire les blancs captifs, comme cela arrive presque sur toute la côte, ils s'empressent de les accueillir, de venir les secourir & de les laisser retourner sans rançon, chez leurs compatriotes...

Dans le dernier voyage que je fis chez eux, je vis promener leur chef dans un état grotesque, monté sur un bœuf, avec un bassin de cuivre sur la tête en forme de couronne. Tout le peuple, & les femmes parées de leur mieux marchaient devant lui, chantant à tue-tête ses louanges ; après cette promenade, il fut conduit à un folgar ou bal du pays, placé sous deux gros arbres, où chacun se mit à danser au son du tambour, de la voix et du cliquetis de ferremens attachés aux jambes, qui servent, pour ainsi dire, à battre la mesure. Ce bal est quelquefois interrompu dans la journée, pour boire & manger, ce qu'on leur apporte de leur case ; ensuite le bal reprend jusques fort avant dans la nuit.

Ces peuples, naturellement bons... sont sans la moindre religion, & n'ont aucune connoissance de l'être suprême. Ils ne font aucun cas de l'or ; ils préfèrent le cuivre rouge à ce métal si précieux ailleurs ; de ce cuivre ils font des boucles d'oreilles & d'autres ornemens pour leurs femmes (Pruneau 1789 : 120-123).

Pruneau relate ensuite une conversation avec des vieillards, au bord de la mer, à propos de Dieu et de la création du monde. Les vieux répondirent :

Nous autres... ne connoissons rien de tout cela. Mon maître de langue qui avait demeuré quelque-temps avec eux, me confirma que ces peuples n'avoient aucun culte. Leur humanité fait honte cependant à des peuples plus éclairés. Leur petit pays est particulièrement très fertile en coton, & on n'a que la peine de le ramasser. Ils se nourrissent d'ailleurs fort bien, & sont heureux dans leur ignorance (ibid. : 125).

Le témoignage de Pruneau est parmi les plus importants, car c'est une relation d'un observateur véritable qui a été dans les villages sereer lui-même. Ses remarques louangeuses tranchent par rapport à celles d'observateurs qui traversèrent ces pays par la suite.

Au milieu du XVIII^e siècle, Adanson rapporte qu'il a été attaqué, au cours d'une de ses excursions scientifiques, par un « nègre sérère » qui essaya de le tuer avec des flèches empoisonnées, mais jugea finalement à propos de rentrer dans la forêt. Il conclut que « c'était sans doute quelqu'un de ces Serères sauvages réunis en une petite république à dix lieues de là, qui était sorti de son pays pour exercer le brigandage » (1757 : 113).

La carte de Buache, jointe à l'ouvrage d'Adanson, indique le lac d'Entan et la rivière qui le prolonge, mais pas de village. Les cartes inédites d'Adanson n'apportent pas non plus de renseignements originaux sur les pays sereer.

Dans une carte de 1751, sur la concession du Sénégal, Danville cite diverses localités vers l'est de Rufisque, dont certaines seraient sereer : Diré, Kevet, Conon, Ghinder, Birghelan, Doute, Nargour, Yenne. Il conserve le lac d'Entan « saumâtre » et le village d'Enduto avec la rivière d'eau douce.

Dans son mémoire de 1769, Doumet énumère trois provinces du Kajoor : « Les Lébous, les Iolofs et les Nones ». Ces derniers « sont dans l'intérieur des terres, entre les Lébous et les Yolofs » (Becker et Martin 1974 : 37). Doumet reconnaît que l'intérieur des pays côtiers du Kajoor et du Bawol reste très mal connu. Il est possible qu'il fasse allusion aux pillages et aux systèmes de défense utilisés par les Sereer (ibid. : 40).

Labarthe décrit les Sereer du Kajoor, en rapportant le voyage de Labarthe, en 1784-85 :

On trouve sur les côtes et dans plusieurs cantons des états du Damel, des peuplade de Serreres qui vivent dans l'indépendance. Ces peuples paraissent être les premiers habitants du pays ; ils ne cultivent les terres qu'à proportion de leurs besoins ; ils ont un langage particulier ; ils fuient les autres noirs, commercent peu et vont presque nus (Labarthe 1802 : 109-110).

Pendant son séjour au Sénégal, entre 1785 et 1787, Golberry fit le voyage de Saint-Louis à Gorée par la voie terrestre, en longeant les dunes du bord de mer. Il insiste sur un incident survenu à Gnack. Après avoir été bien reçu à Gagnack et à Dock Gagnack, il se rendit trop confiant à Gnack où le *bourum* (chef) lui donne des réponses équivoques sur sa sécurité, malgré le cadeau remis par Golberry. Le chef fit installer ce dernier à 800 mètres du village, puis vint le prévenir « qu'à une petite distance de Gnack, se trouvait un village de nègres serrères, fort hardis voleurs, qui tenteraient peut-être de me piller » (1802, t. 2 : 47). La nuit suivante, Golberry fut effectivement attaqué, par huit à dix hommes qui s'enfuirent... vers Gnack. Le lendemain, le chef, perfide, met le coup au compte des Sereer en prétendant que ses hommes, alertés par les coups de carabine, avaient vu « fuir une troupe de Serrères ». Cependant, Golberry semble reprendre les appréciations péjoratives des Wolof, en affirmant dans son titre de chapitre que les « Serreres... forment une petite horde sauvage et voleuse » (ibid., chap. 4 : 33-52). Les villages cités se situent au

sud-ouest de Kayar, donc assez loin des villages sereer. On peut voir dans ce texte une préfiguration de l'attitude des guides wolof lors de la conquête : ceux-ci accrédièrent l'idée que les Sereer constituent des populations très sauvages, aux multiples défauts.

Ainsi, les documents du XVIII^e siècle demeurent très lacunaires, malgré l'intérêt de plusieurs témoignages qui infirment dans une large mesure le cliché de la «sauvagerie» des Sereer du nord-ouest.

Le XIX^e siècle : la multiplication des témoignages et leurs erreurs

Il n'est pas possible de présenter ici les innombrables documents du XIX^e siècle. On ne retient que les plus intéressants, en renvoyant à des études particulières (Ba 1976, Fall 1983, Cissé 1982, Becker 1970, de Certaines 1971, Becker, Martin et al. 1983) où sont présentées et commentées diverses sources. Signalons toutefois l'importance des archives missionnaires qui seraient à exploiter davantage, ainsi que les nombreuses pièces relatives à la conquête et à l'organisation administrative coloniale des pays sereer du nord-ouest. Mentionnons aussi les documents peu connus sur l'expérience de colonisation agricole tentée aux environs de Pout-Sagnafil, où Koechlin et Drouet obtinrent une concession de 1000 hectares entre 1864 et 1868 : cet essai fut abandonné à cause de l'insécurité de la région et des épidémies de fièvre jaune meurtrières (archives de France, Outre-Mer, Sénégal et dépendances, XV : 14).

Une *Notice historique sur la Sénégambie* datée de 1826, donne une description des Sereer valable pour les Sereer de l'ouest et surtout ceux de l'intérieur du Bawol. Citons-la, car les clichés relatifs aux Sereer du nord-ouest y figurent presque tous :

Les Sérères habitent le fond du pays du Baol et sont gouvernés en partie par le Roi Yolof de ce pays qui prend souvent parmi eux des esclaves qu'il vend pour faire face à ses besoins. Une partie des Sérères est indépendante et gouvernée par un chef de leur nation ; ils ont jusqu'à présent résisté à toutes les tentatives faites pour les subjuguier. Ces peuples sont tout à fait dans l'état sauvage et n'ont aucune idée de religion ou de civilisation quelconque ; ils mangent indifféremment de toute espèce de viande, les chiens, les reptiles mêmes, tout leur convient. Leur langue n'est répandue que dans leur pays ; il n'est pas de peuple qui aime davantage sa patrie et on ne doit guère compter sur un sérère quelque long qu'ait été son esclavage et quelque bonne qu'ait été sa conduite pendant tout ce temps, s'il en trouve l'occasion il ne manquera jamais de désertir. Ils sont on ne peut plus dissimulés et il est impossible d'arracher d'eux la vérité soit par la crainte, soit même par le châtement.

L'arme ordinaire des Sérères proprement dite est l'arc et la flèche empoisonnée. Ils s'en servent fort adroitement et cette arme qui ne fait pas de bruit leur donne le moyen de commettre souvent des crimes qui restent cachés ou au moins dont les auteurs restent inconnus ce qui rend le séjour de ce pays dangereux pour les étrangers.

La circoncision ne s'y pratique que sur les hommes seulement.

Les Saafeen sont mieux connus par les documents missionnaires car une mission fut fondée en 1848 «chez les Nones», au village de Yangol, avant d'être détruite en 1851. Les activités missionnaires se porteront vers les autres pays

sereer du nord-ouest. Boilat fera état de cette tentative de christianisation et tente, dans son ouvrage, de réhabiliter les habitants de la «république des Nones». Il distingue nettement les «Nones» et les «Sérères» et fournit une description intéressante :

Entre le cap Rouge et le cap de Nase est située la petite république du peuple appelé None. Ce peuple diffère des Wolofs qui les avoisinent au nord, et des Sérères qui les entourent de l'est au sud. Ils ont une langue particulière, quoiqu'ils comprennent pour la plupart le wolof et le sérère. C'est une belle race noire. Les hommes sont grands et de fort belle constitution. Tout le pays est traversé par une chaîne de montagnes élevées ; l'air y est frais et pur : j'ai eu l'occasion d'aller jusque dans l'intérieur du pays. J'ai trouvé les habitants tous assez bien vêtus et me paraissant plus civilisés que les Sérères... Ce peuple m'a paru de sa nature très doux, mais d'un caractère très ferme et indépendant. Cet esprit d'indépendance leur a attiré sans doute la réputation de méchanceté et de cruauté dont ils jouissent.

... Craignant d'être pris et vendus (comme esclaves), ils résolurent de fermer l'entrée de leur territoire à tout étranger. C'est pour ce motif qu'ils assassinaient quiconque se permettait d'entrer dans leurs villages.

... Depuis que la liberté des esclaves a été proclamée dans toutes les colonies, non seulement ils laissent passer tout le monde, mais ils vont eux-mêmes chercher du travail à Gorée.

Les nones reconnaissent deux dieux : un bon qui ne s'occupe pas des hommes, et un mauvais qui leur envoie toute sorte de maux. Aussitôt que le mauvais esprit a ôté la vie à quelqu'un, tout le village après l'enterrement s'arme de fusils et marche en bataille dans la forêt, pour châtier cet être malfaisant. Ils tirent des coups de fusil en l'air toute la journée et reviennent vers le soir triomphants et satisfaits, persuadés qu'il ne recommencera pas de longtemps.

En 1858, une mission fut fondée chez les Nones au village de Yangol ; elle donnait beaucoup d'espoir, lorsqu'elle fut tout à coup détruite en 1851, au même moment que celle de Mbour... M. l'abbé Arragon y avait déjà fait un certain nombre de chrétiens (Boilat 1853 : 59 60).

A partir de 1860, divers documents évoquent les Sereer du nord-ouest. Ainsi la *Note sur le Diander* de Pinet-Laprade, de 1861, décrit le lac Tanma et ses environs, les montagnes du pays ndut et cite de nombreux villages. C'est surtout la *Notice sur les Sérères*, du même auteur, publiée en 1865, qui est plus précise. Les «Sérères-nones» y sont distingués des «Sérères-sines» ; pour les premiers les trois groupes principaux sont bien présentés :

(Les Sérères nones) occupent la contrée comprise entre le Diander, la Tanma et la mer ; puis le Ndout, le Lekhar, le Ndoïch, le Ndiankin, Fanden et le Diobas, à l'exception des villages Babak, Péléo, Bomboï, Pout-Ndof et Pout-Ndiak... on prétend que ces deux langues (none et sine) n'ont pas la moindre analogie. Le None comprend trois dialectes :

1° Le None proprement dit, parlé par les Sérères du Ndiandlin, Fanden, Ndoïchin et Lekhar.

2° Le Paror, parlé par les habitants du Ndout et les villages de Niakhib, Sène, Sognofil, Pout, Ouandiakhat, Lélo, Soune, Santiasoffet, Ladou, Boulelkhaïl et Sandok

3° Le Safi, parlé par tous les autres villages Sérères-Nones situés à l'ouest de la Tanma et par ceux du Diobas, à l'exception des villages... désignés plus haut. (Pinet-Laprade 1865 : 134).

Pinet-Laprade invite à considérer comme distinctes la langue *noon* et le *singandum* (ibid. : 135). Il évoque les collines qui séparent le pays lebu du pays sereer, puis parle de la situation des pays sereer par rapport au kajoor et au Bawol :

Les provinces de Ndout et de Lekhar, plus voisines du centre du Cayor et redoutant sa puissance, acceptèrent d'être ses tributaires de telle sorte que chaque année, un délégué du damel venait y percevoir l'impôt, ce qui ne les mettait pas pour cela à l'abri des incursions des tiédo (ibid. : 137).

La longue description ethnographique des Sereer comporte de multiples notations sur les particularismes propres aux Sereer du nord-ouest (ibid. : 149-155), mais ces renseignements demandent souvent vérification ou confirmation. Ainsi, Pinet-Laprade évoque l'épreuve du feu imposée au voleur ou au sorcier chez les Lexar, le rôle des «marabouts», l'arbre sacré et la pierre de Bandioulouf qui font mourir sur le champ les coupables, la célébration de la naissance des jumeaux chez les Ndut, l'absence de fête de la circoncision chez les Noon, le piquage de la lèvre inférieure par les fillettes chez les Noon ainsi que les fêtes nyambe célébrées à cette occasion, le peu d'importance accordé par les Njankin et les Jobas à la fidélité de leurs femmes, l'héritage de tous les droits du défunt par le neveu du défunt à défaut du frère chez les Noon, les stratagèmes utilisés au Njanlin et au Jobas par les femmes stériles pour obtenir un enfant par l'intermédiaire d'une fille achetée, la culture du mil, *niébé* (haricot), *béraf* et coton chez les Noon alors que le coton est cultivé avec le plus de soin en pays ndut où les champs sont protégés par des haies d'épineux contre les nombreux troupeaux du pays, l'absence de l'esclavage, la moindre atteinte des Noon par le fléau de l'alcool, l'usage de vin de palmier et de ronier ainsi que de «sebeukh» qui est un hydromel fermenté trois à quatre jours, l'indépendance et les attaques des voyageurs, l'agriculture et la fabrication des pagnes de coton. Par ailleurs, hormis ces remarques spécifiques, Pinet-Laprade propose de nombreux renseignements valables pour la culture et les modes de vie de l'ensemble des Sereer, sans toutefois qu'on soit assuré de leur valeur pour les Sereer du nord-ouest. Enfin, la carte jointe utilise tous les croquis de la conquête et cite pour la première fois beaucoup de villages ainsi que les contours approximatifs des sous-groupes distingués par le texte. Ces cartes de reconnaissance se trouvent aux archives du Sénégal et deux des plus importantes sont reproduites par J. de Certaines ; mais on trouve aussi des *Itinéraires* dans les fonds parisiens (archives de France, Outre-Mer). Tous ces levés sommaires permettent de connaître la situation des peuplements lors de la conquête : elles ont servi à dresser non seulement la carte citée ici, mais de nombreuses cartes imprimées publiées sous les signatures de Faidherbe, Pinet-Laprade, Brossard de Corbigny.

En 1870, la *Notice sur le Cayor* (archives du Sénégal, 1 G 36) reprend beaucoup de données sur les Sereer vivant au sud-ouest de ce pays et propose aussi des images assez stéréotypées :

Dans les montagnes du sud vivaient les Sérères... qui ne connaissaient pas l'esclavage... Les Sérères sont fétichistes... Le Sérère a toujours été sauvage, habitué

à la solitude des forêts qu'il habite, il n'a jamais souffert qu'un étranger y pénétrat ; il a toujours pillé et tué le voyageur qui s'est aventuré dans son pays. Il se défend comme la bête fauve à laquelle il ressemble et qu'il aime bien chasser n'ayant de rapport avec aucun voisin, il est obligé de travailler la terre pour se nourrir.

La même *Notice* décrit les liens anciens avec le Kajoor, dont les souverains envoyaient un des délégués pour commander et percevoir tant bien que mal le tribut exigé. Soulignant qu'on peut presque dire que les Sérères étaient indépendants», elle note aussi «le N'Doute et tous les Sérères qui faisaient partie de l'ancien Cayor, ou qui du moins étaient tributaires du Damel, s'étaient affranchis peu à peu et sans à-coup d'une domination qu'il n'était pas dans leur caractère de supporter».

Les recensements réalisés en vue de l'imposition constituent des documents qui renseignent sur la population des divers villages, et parfois sur les chefs de l'époque. Comme on l'a montré ailleurs (Becker, Martin et al. 1983 : 95-104), la date des premiers dénombrements opérés à des fins fiscales varie : 1865 pour le pays ndut et lexar, 1865 et 1876 pour le pays palor, 1865, 1876 et 1891 pour le pays noon, alors que pour le pays saafeen, certains villages seulement sont recensés en 1865 et 1876, les autres apparaissant en 1891 et 1895 seulement. Comme le souligne J. de Certaines (1971 : 50), ces sources ne donnent qu'une idée approximative de la situation du peuplement : les habitants étaient sans doute plus nombreux et des villages ont été omis ou confondus avec d'autres.

Enfin, les documents missionnaires apportent des informations originales à partir du milieu du XIX^e siècle pour les Saafeen et dès les années 1880 et 1891 pour les pays noon et ndut. Pour ce dernier groupe, on a utilisé ces archives avec les sources orales pour une histoire religieuse (Becker 1970). Une partie seulement de leur contenu a été exploité, et les pièces concernant les autres groupes mériteraient d'être dépouillées sérieusement. Elles contiennent de toute façon des renseignements sur les coutumes, l'organisation sociale et religieuse, les langues, et bien sûr à propos des succès et échecs missionnaires. Les journaux tenus par les missions, comme les correspondances et rapports déposés aux archives des Pères du Saint-Esprit, décrivent ainsi d'abord les progrès du catholicisme, mais comportent de multiples notations intéressantes qu'il n'est pas possible de présenter ici. Cependant, ces pièces à fort contenu idéologique sous-jacent (opposition à l'islam, aux Wolof, à la France républicaine et colonisatrice, supériorité de la religion chrétienne) manifestent que les positions des ecclésiastiques ont souvent été en contradiction avec celles du pouvoir colonial, respectant parfois davantage les cultures et langues locales, prenant quelquefois la défense des Sereer du nord-ouest contre des injustices notables ou des exactions⁸.

8. Nous envisageons de présenter une étude spécifique consacrée à l'apport historique des archives missionnaires. Pour la compréhension du contenu idéologique sous-jacent aux pièces figurant dans ces archives, on lira l'étude de P. Brasseur sur Mgr Truffet (1975) qui concerne surtout le cap Vert et les années précédant les premières tentatives en pays saafeen.

*

Au terme de cette présentation des documents européens relatifs aux populations sereer du nord-ouest, on constate les lacunes énormes de ceux-ci. On remarque aussi la fréquence des stéréotypes surtout à l'époque de la conquête coloniale. Ces sources partielles et partiales dans la plupart des cas ne peuvent être utilisées qu'après une critique rigoureuse et une confrontation avec les données beaucoup plus riches et abondantes des traditions orales. La connaissance de ces sociétés montre que les sources écrites présentent une image très incomplète, et en général déformée. Il est donc nécessaire de poursuivre la promotion des études anthropologiques, pour mieux comprendre le passé de ces groupes sereer et ainsi juger de la valeur des témoignages anciens qui ont été présentés.

CNRS Dakar

Résumé

Les informations sur les Sereer contenues dans les récits des voyageurs et les archives depuis le XV^e siècle sont pauvres et souffrent d'un double biais : le regard européen, lui-même influencé par la vision des guides et informateurs, des Wolofs la plupart du temps. A partir du XVIII^e siècle, les descriptions deviennent plus précises, même si elles font une large place aux stéréotypes sur la sauvagerie des Sereer et sur leur indépendance, en dépit du fait qu'ils ont été victimes de nombreuses razzias esclavagistes. Ces documents, moins riches que les traditions orales, pour être utilisables, doivent être soumis à une critique rigoureuse.

Abstract

Information on the Sereer from traveller's descriptions and archives since the 15th century are scarce and biased : they express the viewpoint of Europeans who, themselves, were influenced by the opinions of their usually Wolof guides and informants. Starting in the 18th century descriptions became more accurate, even though they still depicted the Sereer as savage and independent. To be used, these documents, of less quality than oral traditions, must be severely criticized.

BIBLIOGRAPHIE

- ADANSON, M.
1757 *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages*. Paris : Bauche. *Atlas national du Sénégal* (ed. Van Chi).
- BA, O.
1976 *La pénétration française au Cayor*. Dakar : chez l'auteur.
- BECKER, C.
1970 *Les Serer ndut. Etudes sur les mutations sociales et religieuses*. Soisy, mémoire EPHE (publié en 1973 aux micro-éditions universitaires).
- BECKER, C. et MARTIN, V.
1974 «Mémoire inédit de Doumet (1769) publié et commenté par... Le Kayor et les pays voisins au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle», *Bulletin de l'IFAN B* (36) 1 : 25-92.
1976 *Histoire sociale, économique, politique et religieuse du Kayor et du Baol (1695-1809)*, vol. 2 : *Recueil de documents historiques*. Kaolack.
1982 «Les familles paternelles sereer. Répartition par pays traditionnels et par castes», *Bulletin de l'IFAN B* (44) 3-4 : 321-410.
1983 «Les familles maternelles sereer. Répartition par pays traditionnels et par castes», *Bulletin de l'IFAN B* (45) 1-2 (sous presse, 46 p.).
- BECKER, C., MARTIN, V., SCHMITZ, J., CHASTANET, M.
1983 *Les premiers recensements au Sénégal et l'évolution démographique. Partie I, Présentation de documents*. Dakar, ORSTOM.
- BESLIER, G. G.
1935 *Le Sénégal*. Paris : Payot.
- BOILAT, P. D.
1853 *Esquisses sénégalaises*. Paris : Bertrand.
- BRASIO, A.
1958, 1963, 1964, 1968. *Monumenta missionaria Africana. Africa Occidental, Segunda Série*. Lisboa : Agencia Geral do Ultramar (vol. 1, 2, 3, 4).
- BRASSEUR, P.
1975 «A la recherche d'un absolu missionnaire : Mgr Truffet, vicaire apostolique des deux Guinées (1812-1847)», *Cahiers d'études africaines*, (58) XV-2 : 259-285.
- CERTAINES, J. D. de
1971 «La colonisation du pays ndut : 1860-1900», *Notes africaines* 130 : 47-53.
- CISSE, I.
1982 *Les Seerer du nord-oues*. Dakar, mémoire de maîtrise.
- CULTRU, P.
1913 *Premier voyage du Sieur de la Courbe fait à la coste d'Afrique en 1685. Publié avec une carte de Deliste et une introduction*. Paris : Champion-Larose.
- DONEUX, J.L.
1975 «Hypothèses pour la comparative des langues atlantiques», *Annales du musée royal de l'Afrique centrale* 88 : 43-129.
1978 «Les liens historiques entre les langues du Sénégal», *Réalités africaines et langue française*, *Bulletin du CLAD* 7 : 6-55.
- FALL, R.
1983 *Le Royaume du Bawol du XVI^e au XIX^e siècle. Pouvoir wolof et rapports avec les populations sereer*. Thèse 3^e cycle : université de Paris.
- GOLBERRY, S.M.X.
1802 *Fragments d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787*. Paris : Treuttel et Würtz.
- GUEYE, G. M.
1980 *Contribution à l'étude phonologique du ndut*. Dakar, mémoire de maîtrise.

LABARTHE, P.

- 1802 *Voyage au Sénégal pendant les années 1784 et 1785, d'après les mémoires de Lajaille... avec des notes sur la situation de cette partie de l'Afrique jusqu'en l'an X (1801 et 1802 – par P. Labarthe. Orné d'une très belle carte gravée par P. F. Tardieu.* Paris : chez l'auteur.

LABAT, J. B.

- 1728 *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale.* Paris : Cavelier.
vol. 4, 391 p.

LAVERGNE de TRESSAN, M. de

- 1953 *Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo.* Dakar : IFAN («Mémoire 30»).

LEMAIRE

- 1695 *Les Voyages du Sieur Lemaire aux Isles Canaries Cap-Verd, Senegal et Gambie...* Paris, Collombat.

LOPIS, J.

- 1980 *Phonologie et morphologie nominale du Noon (Parler de Ngente).* Paris, Thèse 3^e cycle, INALCO.

MAUNY, R.

- 1956 *Esmeraldo de situ orbis. Côte occidentale d'Afrique du Sud Marocain au Gabon, par Duarte Pacheco Pereira (vers 1506-1508).* Bissau, Centro dos Estudos da Guinée Portuguesa.

MBODJ, C.

- 1983 *Recherches sur la phonologie et la morphologie de la langue saafi (Le parler de Boukhou).* Thèse 3^e cycle : Nice.

MONOD, T., TEIXEIRA DA MOTA, A., et MAUNY, R.

- 1951 *Description de la Côte occidentale d'Afrique (Sénégal au Cap de Monte, Archipels) par Valentim Fernandes (1506-1510).* Bissau, Centro Estudos Guiné Portuguesa.

MORAES, N. I. de

- 1973 «La petite Côte d'après Francisco de Lemos Coelho (XVII^e siècle)», *Bulletin de l'IFAN B (35) 2* : 239-268.
1976 *Contribution à l'histoire de la Petite Côte (Sénégal) au XVII^e siècle.* Thèse 3^e cycle : Paris.

PICHL, W.

- 1966 *The Cangin Group. A Language Group in Northern Senegal.* Pittsburgh, Duquesne University.
1971 *The Cangin Language Group in Senegal.* New-Yale.

PINET-LAPRADE,

- 1865 «Notice sur les Sérères», *Annuaire du Sénégal et Dépendances pour l'année 1865.* Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement : 129-171.

PRUNEAU de POMMEGORGE, J.

- 1789 *Description de la Nigritie, par M. P. D. P., enrichie de cartes.* Paris : Maradan.

RITCHIE, C.I.A.

- 1968 «Deux textes sur le Sénégal (1673-1677)», *Bulletin de l'IFAN B (30) 1* : 289-353).

SAINT-LO, A.

- 1637 *Relation du Voyage du Cap-Vert.* Rouen : Ferrand.

SCHEFER, C.

- 1895 *Cada Mosto (Alvise de). Relation des voyages à la Côte occidentale d'Afrique (1445-1471).* Paris : Leroux.

TEIXEIRA DA MOTA, A.

- 1950 *Toponimos de Origem Portuguesa na Costa Ocidental de Africa. Desde o Cabo Bojador ao Cabo de Santa Caterina.* Bissau Centro Estudos Guiné Portuguesa.

THILMANS, G.

1971 «Le Sénégal dans l'œuvre d'Olfried Dapper», *Bulletin de l'IFAN* B (33) 3 : 508-563.

1975 «Les planches sénégalaises et mauritaniennes des 'Atlas Vingboons' (XVIII^e siècle, *Bulletin de l'IFAN* B (37) 1 : 95-116.

VAN CHI, R. (ed)

1977 *Atlas national du Sénégal*. Paris : IGW.

ZURARA, G. E.

1960 *Chronique de Guinée*. Préface et traduction de Léon Bourdon. Dakar : IFAN («Mémoire 60»).